

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **25 (1899)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISSANT A LAUSANNE 8 FOIS PAR AN

Administration : Place de la Louve.

(GEORGES BRIDEL & C^e éditeurs.)

Rédaction : Rue Pépinet, 1.

(M. A. VAN MUYPEN, ing.)

Volume V

Sommaire : Le centenaire du mètre, par Jules Michel, ingénieur en chef de la compagnie du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée. — Quantité de combustible nécessaire pour le chauffage d'un local. — Concours d'architecture : Exposition cantonale de 1901. — Tarif d'honoraires pour travaux d'architecture à l'usage des membres de la Société. — Bibliographie. — Liste des membres de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

LE CENTENAIRE DU MÈTRE

par JULES MICHEL

Ingénieur en chef de la compagnie du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

Il y a juste un siècle qu'ont été terminés et acceptés officiellement les étalons fondamentaux du *système métrique*; M. Jules Michel, ingénieur en chef de la compagnie P.-L.-M. et membre honoraire de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, a publié, à cette occasion, une étude très complète des origines du système métrique et de son développement actuel dans le monde entier.

Cet étude a paru dans la revue *Le Correspondant*, sous le titre *Le centenaire du mètre. Les précurseurs du système métrique et les mesures internationales*, et avec l'autorisation de l'auteur nous donnerons des extraits d'un travail trop considérable pour être reproduit ici en entier.

(Note de la rédaction.)

I

Le système métrique et ses précurseurs.

I. *Le centenaire du mètre.*

Le 22 juin 1799, à Paris, le Corps législatif était réuni en séance solennelle pour recevoir une commission composée de savants français et étrangers. Cette commission venait en grand appareil remettre deux barres de platine et deux cylindres du même métal aux représentants de la France. Elle venait leur demander la consécration légale pour ces précieux étalons, destinés à former la base d'un nouveau système de poids et de mesures et à permettre de réaliser en France l'uniformité des mesures, réclamée depuis longtemps par les savants et par les hommes d'État.

Ce système, dans la pensée de ses auteurs, devait même être un système international; les savants étrangers avaient été appelés à en vérifier les données, à discuter les opérations préalables sur lesquelles il reposait, à surveiller la construction des étalons¹. Enfin, comme pour mieux affirmer le désir maintes fois exprimé par les représentants de la France, ce fut l'un

¹ Le délégué de la République helvétique, Tralles, fut chargé de faire le rapport sur la confection des étalons de l'unité de poids. Ce rapport est daté du 11 prairial, an VII.

des savants étrangers, Van Swinden, délégué du gouvernement batave, qui fut chargé de lire le rapport de la commission de l'Institut devant le Corps législatif, en lui présentant les étalons définitifs du *mètre* et du *kilogramme*¹.

Aujourd'hui, après un siècle écoulé, le vœu des auteurs du système métrique est sur le point d'être réalisé. La plupart des peuples civilisés ont adopté officiellement le mètre ou bien en ont proclamé l'usage légal, concurremment avec leurs anciennes mesures. L'Angleterre elle-même, longtemps réfractaire par attachement à ses vieilles traditions, se dispose à rompre avec elles et la Chambre des communes vient d'adopter une proposition ayant pour but d'introduire, sous certaines réserves, l'usage légal du système métrique dans tout l'empire britannique².

Mais, en même temps, des critiques sérieuses ont été émises à son sujet; plusieurs des prétentions de ses promoteurs ont été rejetées dans l'ombre; quelques parties du faisceau maladroitement agencées, ont été ébranlées, si bien que certaines définitions et certaines dénominations, encore enseignées dans les écoles, devraient être modifiées. Aussi les nations étrangères qui nous empruntent le système métrique se contentent-elles de prendre, avec la numération décimale, les unités de longueur et de poids: le mètre et le kilogramme, seules bases, à vrai dire, d'un système rationnel de poids et de mesures; les seules pour lesquelles furent construits les doubles étalons présentés au Corps législatif, le 22 juin 1799, par l'Institut national des sciences et arts³.

Le moment semble venu de se demander: Qu'est-ce, en réalité, que le mètre et le système métrique? Quelles sont les causes du succès qu'ils ont obtenu, aussi bien à l'étranger

¹ La loi qui fixe définitivement la valeur du mètre et du kilogramme est du 10 décembre 1799.

² Il n'a pas tenu à la France si l'Angleterre n'a pas été représentée dans la commission dont il a été question plus haut. Le décret de l'Assemblée nationale du 8 mai 1790, qui chargea l'Académie des sciences de proposer les bases du nouveau système de mesures, demandait au roi Louis XVI d'inviter la Société royale de Londres à se joindre à l'Académie pour déterminer la longueur du pendule qui bat la seconde à la latitude de 45 degrés.

³ L'un des exemplaires de chacun de ces étalons fut déposé aux Archives nationales dans une double armoire de fer à quatre clefs, où ils sont religieusement conservés. L'autre exemplaire fut déposé au ministère de l'intérieur, d'où il passa en 1848 au Conservatoire des arts et métiers.